

futures. C'était en 1662, trois années après son arrivée à Québec. Quel spectacle désolant se déroulait alors aux regards ! Au dedans, une disette générale ; au dehors, des menaces de guerre, des supplices atroces qui attendaient les missionnaires et les habitants de la colonie ; dans tous les esprits, la crainte de voir l'Eglise et l'Etat sombrer pour ne plus reparaître. Le découragement devint si général qu'on alla jusqu'à proposer d'abandonner toutes les espérances de l'avenir, et de retourner en France. Mgr. de Laval, déjà plus canadien que français, résista énergiquement à un projet qui nous eût anéantis comme peuple, et s'offrit d'aller trouver le Roi pour le conjurer de venir en aide à ses lointains sujets. Le saint évêque fut reçu à la cour de Louis XIV avec le respect et la vénération que méritaient et la grandeur d'un nom illustre et l'éclat de vertus héroïques. Des troupes furent envoyées ; l'administration des affaires publiques s'organisa et la reconnaissance aurait pu décerner au Prélat le titre de "Sauveur de la Patrie."

Le Canada devint si bien sa patrie, qu'il ne pouvait plus s'en éloigner sans se croire en exil. *Votre demeure sera la mienne, votre peuple sera mon peuple*, disait cette héroïne de nos Saints Livres à Noëmi ; *je mourrai dans la terre où vous serez enterrée et j'y choisirai ma sépulture* (Ruth, I. 16, 17). Mgr. de Laval tenait le même langage à la jeune nation qui avait grandi à l'ombre bienfaisante de sa houlette pastorale. Sa vie s'était dépensée tout entière au service du Canada : c'était là qu'il voulait avoir la suprême consolation de reposer après la mort.